NORMANTRI

INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

GROUPE DE TRAVAIL CONCERTATION

COMPTE-RENDU DE REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2020, COLOMBELLES

Compte-rendu rédigé par Quelia (mandaté par NORMANTRI)

1. LES PARTICIPANTS 2

➲ Animation et compte-rendu 2

2. INTRODUCTION 3

3. LES INVITES AU GROUPE DE TRAVAIL 3

4. ENGAGEMENTS PRIS LE 16 SEPTEMBRE 2020 4

➲ Sécurité incendie 4

➲ Transports alternatifs 4

➲ Intégration paysagère 4

➲ Charte environnementale 4

➲ Visite d'un centre de tri 4

➲ Comité de suivi de site 4

5. CALENDRIER DE NORMANTRI 5

6. ENGAGEMENTS PRIS LE 9 JUILLET 2020 (RAPPEL) 5

7. ÉCHANGES DU GROUPE DE TRAVAIL DU 16 SEPTEMBRE 8

➲ Sécurité incendie 8

➲ Étude d'impact environnemental et bilan carbone 9

➲ Transports alternatifs 10

➲ Comité de suivi de site 11

➲ Intégration paysagère 11

➲ Information et dialogue 13

➲ Autres questions 13

8. CONCLUSION 13

9. ANNEXE 14

1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail 22 personnes :

Collectivités

- Représentants de **Colombelles**

Marc POTTIER, Maire

Nadine LEFEVRE-PROKOP, Maire-adjointe

- Représentants de **Giberville**

Nicolas DURAND, Conseiller municipal

Patrick DESVAGES, Conseiller municipal

- Représentants de **Cuverville**

Catherine AUBERT, Maire

Sylvie SASSIER, Adjointe

Jean-Marie LEHOUX, Conseiller municipal

- Représentante de **Démouville**

Maryse ZUIANI, Adjointe

Associations environnementales et de consommateurs

- Représentant du **GRAPE**

Michel HORN, Président

- Représentante du **CREPAN**

Arlette SAVARY, Membre du bureau

- Représentante de **UFC-Que-Choisir Caen**

Francine BORDIER, Administratrice

Riverain.e.s

Michelle NGUYEN, Cuverville

Normandie Aménagement

Mathilde BOTREAU, Directrice du pôle Aménagement

NORMANTRI

Olivier PAZ, Président

Edouard MABIRE, Vice-président

Christine SALMON, Vice-présidente

Cécile JEAN, Directrice du Syvedac

Elcimaï

Josselin LIOUST, Chef de projet

Région Normandie

Vincent CAPITAINE, Chargé de projet portuaire
(présent en visioconférence une partie de la réunion)

Autre

Sylvain GIRODON, personne intéressée par le projet, invitée par le Maire de Colombelles

➲ Animation et compte-rendu

Constant DELATTE et Leslie CLAUX, Quelia, concertants mandatés par NORMANTRI pour animer la réunion et réaliser le compte-rendu.

Ce compte-rendu synthétise les échanges ayant eu lieu autour des diapositives ci-après présentées par les porteurs de projet pendant la réunion.

2. Introduction

M. DELATTE, Quelia, accueille les participants et donne la parole à la Maire-adjointe de Colombelles, Mme LEFEVRE-PROKOP, qui remercie l'ensemble des personnes de leur présence afin de poursuivre le travail engagé et continuer à mener des échanges constructifs. M. PAZ, NORMANTRI, met en avant son souhait que la démarche de NORMANTRI soit accompagnée d'information et de dialogue, y compris auprès des riverains du futur centre de tri. Il rappelle que NORMANTRI va intégrer les résultats de ces échanges du groupe de travail de concertation au Marché Public Global de Performance (MPGP) pour une mise en service du centre de tri en 2023 compte tenu des extensions obligatoires des consignes de tri.

M. PAZ, NORMANTRI, revient sur la 1ère réunion du groupe de travail concertation qui a déjà permis d'aborder un certain nombre de points et de prendre des engagements. Il précise que NORMANTRI a essayé de répondre au mieux aux questions posées en veillant parfois à recentrer le sujet, certains points touchant à des problématiques globales d'aménagement du territoire, notamment sur les transports.

3. Les invités au groupe de travail

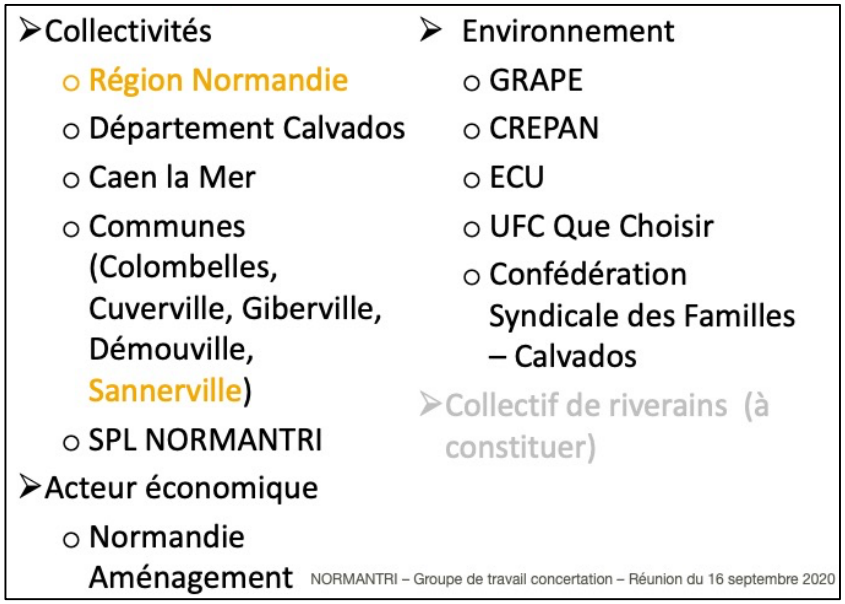

M. DELATTE, Quelia, s'adresse à Mme NGUYEN, riveraine de Cuverville, en la remerciant de sa présence et en rappelant l'importance de la représentation des riverains, qui plus est avec le souhait de la création d'un comité de suivi.

4. Engagements pris le 16 septembre 2020

Cette page présente de manière synthétique les éléments issus du groupe de travail concertation du 16 septembre 2020.

➲ Sécurité incendie

Engagements et décisions de NORMANTRI[1]

- ⇨ Le groupe de travail incendie est composé de spécialistes du domaine et d'élus
- ⇨ Une allocation de 2 M€ à la sécurité incendie du centre de tri
- ⇨ Un système qui cumule détection et extinction
- ⇨ Un dispositif à la fois humain et automatisé
- ⇨ Une campagne de sensibilisation aux futures consignes de tri (éviter les objets à risque tels que les piles), engagées par le SYVEDAC en septembre 2020, à hauteur de 400 000 €

➲ Transports alternatifs

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇨ Organisation d'une réunion spécifique sur le sujet du fret (ferroviaire, fluvial ou maritime) avec la Région Normandie, Caen la Mer, le CREPAN et le GRAPE

➲ Intégration paysagère

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇨ Prise en compte dans le cahier des charges des suggestions proposées à l'occasion du groupe de travail (cf. p. 12)

➲ Charte environnementale

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇨ Diffusion prochaine au groupe de travail concertation de la charte environnementale de Normantri pour ajouts de commentaires – les participants sont invités à relayer les attentes d'habitants par exemple ou de toute autre partie prenante

➲ Visite d'un centre de tri

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇨ Proposition d'une nouvelle date courant octobre 2020[2]

➲ Comité de suivi de site

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇨ Participants à définir parmi les participants au groupe de travail concertation, y. compris ouvert à un collectif d'habitants
- ⇨ Le comité de suivi pourra aborder tous les sujets souhaitables (exemple : trafic routier, respect des engagements, suivi de la végétalisation du site, etc.)
- ⇨ Mise à disposition du comité de suivi du rapport annuel d'activités par le futur prestataire

[1] Plus de précisions sont apportées page 8 et 9

[2] Suite à la réunion du groupe de travail, NORMANTRI a proposé une nouvelle date pour la viste d'un centre de tri : le samedi 24 octobre 2020

5. Calendrier de Normantri

- à partir de novembre 2020 : processus de sélection de l'opérateur (MPGP)
- juillet 2021 : choix du lauréat
- septembre 2021 : démarche administrative
- 2022 : travaux
- 2023 : mise en service

La publication du cahier des charges aura finalement lieu au mois de novembre 2020.

6. Engagements pris le 9 juillet 2020 (rappel)

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

M. DELATTE rappelle les sujets abordés par le groupe de travail concertation du 9 juillet 2020. Sont surlignés en orange les sujets abordés lors de cette première réunion, et pour lesquels des engagements de NORMANTRI ont été pris (en vert dans les diapositives suivantes) ou sont en cours de définition (en jaune dans les diapositives suivantes).

Modes de transport

engagements pris
engagements à définir

- choix du trafic routier
- réflexion sur l'utilisation de carburants alternatifs pour le transport routier
- opportunité des transports alternatifs à chaque renouvèlement du marché transport

M. DELATTE, Quelia, rappelle que la question des alternatives pour les flux entrants pourra être étudiée à chaque renouvellement du marché transport.

Trafic routier

engagements pris
engagements à définir

- interdire l'accès à la D226 entre le centre de tri et Sannerville pour les flux entrants et sortants
- exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire

Intégration paysagère et respect du cadre de vie

engagements pris
engagements à définir

- intégralité de l'activité dans un bâtiment fermé
- travailler en concertation avec le groupe de travail sur l'intégration paysagère du centre de tri
- camions fermés ou bâchés
- comité de suivi de site

Clauses sociales

engagements pris
engagements à définir

- intégrer des exigences (non géographiques), dans le respect de la réglementation
- travail engagé avec la CALMEC :
  - heures d'insertion obligatoires (intégrées au MPGP) :
    conception/réalisation : 5 880 heures
    exploitation/maintenance : 30 975 heures sur 5 ans
  - avec l'ATIPIC (Colombelles) et services emplois des communes voisines

Sur les exigences « non géographiques », M. DELATTE précise qu'il est illégal de favoriser l'embauche des personnes issues d'une collectivité en particulier.

Dispositif d'information et de dialogue

engagements pris
engagements à définir

- mise en ligne du site internet : https://NORMANTRI.fr/
- visite d'un centre de tri équivalent (reportée)
- comité de suivi de site
- inclusion de représentants de riverains
- information et inclusion, sur demande, des entreprises riveraines

M. DELATTE informe que la visite initialement programmée le 5 septembre a été reportée pour cause d'un cas positif Covid-19 sur le site. Mme JEAN précise que la situation est maintenant revenue à la normale et qu'une visite pourra être programmée.

Charte environnementale engagements pris engagements à définir

- intégrer des engagements de NORMANTRI dans la charte environnementale
- contenu rédigé de la charte environnementale soumis pour avis aux membres du groupe de travail concertation
- signature de la charte par les élus locaux, la SPL NORMANTRI et le prestataire

7. Échanges du groupe de travail du 16 septembre

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des échanges et questions/réponses.

➲ Sécurité incendie

- **risques réels multiples**
  échauffement, batterie de lithium percée, problème électrique, etc.

Engagement de NORMANTRI

- **groupe de travail** sécurité - incendie travaille sur les solutions à apporter :
  - **extinction automatique**
    canon à eau ou sprinkleur
  - **portes coupe-feu**
    compartimenter le bâtiment
- échanges avec **la DREAL et le SDIS**

Josselin LIOUST met l'accent sur les risques d'incendies réels sur l'installation qui ne sont pas dus au fonctionnement propre du site, mais à la typologie des déchets collectés : on appelle « refus de tri » la fraction des déchets non conformes au cahier des charges du centre de tri et qui sont le plus souvent responsables des incendies (les batteries au lithium notamment).

Dispositif de détection et d'extinction

Il faut savoir que peu de sites sont équipés d'un dispositif mêlant détection et extinction : le centre de tri S.p.h.e.r.e ne dispose par exemple que de Robinet Incendie Armé (RIA). Le centre de tri prévu pour une visite, Paprec à proximité de Rennes, est équipé lui de caméras thermiques sur les points sensibles qui permettent de voir en temps réel les températures sur le déchet.

Le choix de NORMANTRI

NORMANTRI souhaite allouer 2 M€ pour la sécurité incendie. Cela pourra se traduire par des canons à eau motorisés, très précis et rapides à déclencher, ou encore des « sprinklers », qui sont des buses d'eau positionnées au plafond. Le futur centre de tri ne sera pas muni d'un système tout automatisé. Les élus ont choisi de mêler à la fois un dispositif humain et automatique. Une équipe de supervision sera déployée en salle des machines et assurera la commande des canons à eau, et il y aura une équipe de première intervention. L'ensemble du personnel dédié à la sécurité incendie sera formé en amont à l'intervention et à l'utilisation des canons à eau prévus pour noyer la fosse.

Question : Quels sont les risques incendies sur un centre de tri par rapport à un incinérateur ?

Réponse : Une différence notable existe entre les deux : sur un centre de tri on traite des déchets secs, tandis qu'un incinérateur traite lui des déchets humides. Il y a en moyenne 2 à 3 démarrages d'incendie par mois sur un centre de tri. Compte tenu de la taille du futur centre de tri (plus de 10 000 m^2), les risques sont importants. Une batterie de portable (au lithium) percée peut être à l'origine d'un incendie par exemple. Il faut en tenir compte pour prévenir et éteindre les incendies dès qu'ils apparaissent et agir avant même l'arrivée des pompiers.

Question : Est-ce possible de détecter en amont une pile au lithium par exemple ?

Réponse : Pas forcément, le « overband » ou aimant permanent permet, sous l'effet de l'attraction magnétique, l'extraction de tous les objets ferreux sur un premier tapis d'entrée des emballages dans le

processus de tri. Toutes les piles au lithium ne sont pas forcément détectées à ce stade.

Question : Est-ce qu'il n'y aurait pas une certaine négligence de la part des ménages ? Dans ce cas, ne faudrait-il pas faire davantage de prévention ?

Réponse : Dans un contexte où l'investissement total autour du projet s'élève à 35-40 M€, NORMANTRI souhaite accompagner les évolutions des consignes de tri en 2022 (tous les emballages plastiques seront traités) par une campagne de sensibilisation. Un livret d'une vingtaine de page sera édité par exemple par l'intercommunalité de Caen la Mer, ainsi qu'un mémo tri et une note explicative. Les consignes de tri sont la responsabilité de chaque EPCI membre de Normantri.

➲ Étude d'impact environnemental et bilan carbone

Quelles sont vos attentes ?
Avec NORMANTRI
- mutualisation et rationalisation des transports :
  - **diminution de plus de 1 000 tonnes par an de rejet de CO_2**
  - **consommation de carburant diminuée de plus de 300 000 L/an**

Madame SAVARY, CREPAN, revient sur la lettre adressée à NORMANTRI dans laquelle l'association demande une étude comparative du bilan carbone de tous les modes de transport. Elle ajoute que son organisme est membre de la commission PRPGD[3] et met en avant le contexte régional et national propice aux modes de transports alternatifs : M. le Vice-président en charge de l'environnement, mer, littoral, énergie est très intéressé sur le sujet et M. MACRON dans son plan de relance a mis l'accent sur le fret. En matière d'exemplarité, Madame SAVARY cite l'Agglomération Creil Sud Oise qui a recours au fret pour la gestion de ses déchets.

Suite à des questions M. PAZ, NORMANTRI explique que 1 000 tonnes/an de rejet de CO_2 évités résultent de la comparaison entre la situation projetée et celle d'aujourd'hui où les emballages sont envoyés à Rennes et Rouen[4]. Plusieurs participants répondent alors que la situation actuelle est provisoire et que la comparaison aurait davantage de sens si elle était faite par rapport à l'ancien centre de tri de Rocquancourt.

M. PAZ, NORMANTRI précise que la situation actuelle ne serait pas provisoire si NORMANTRI ne construit pas un centre de tri. La situation connue avec le centre de tri de Rocquancourt n'existera plus.

NORMANTRI apporte à posteriori des éléments de réponse :

« Suite à la demande du GT concertation d'intégrer dans l'étude de l'impact sur les transports la comparaison avec la situation telle qu'elle était avant l'incendie de GDE, nous avons réalisé une mise à jour.

Il en ressort que le transport entre la situation de 2018 et la situation projetée n'évoluerait quasiment pas. En effet, le calcul montre une baisse des kilométrages parcourus de l'ordre de 29 000km/an (-4%). »

Question : Pourquoi ne pas reconstruire un centre de tri à Rocancourt ?

[3] Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

[4] Voir l'extrait de la présentation du groupe de travail transport, en annexe p. 14

Réponse : Le bassin le plus approprié pour l'implantation sous l'angle d'un kilométrage moindre a été étudié, et Colombelles a été choisi aussi pour cette raison. M. GIRODON, élu à Mondeville, ajoute qu'on ne peut que se féliciter de la reprise de la gestion des déchets par la collectivité, par rapport au système privé à Rocancourt.

Question : Est-ce qu'il y a une volonté de réduction du déchet dans le projet ?

Réponse : M. PAZ explique que oui dans la mesure où que le centre de tri a été dimensionné pour une capacité de 55 000 tonnes alors que les besoins en tri du territoire sont estimés à 65 000 tonnes, ce qui laisse la possibilité de réduire la production sans « pénaliser » le fonctionnement du centre. En revanche le centre de tri permettra le traitement de 10 types de plastiques différents contre 3 seulement aujourd'hui.

Question : Comment se passera la gestion du cycle de l'eau sur le site?

Réponse : C'est un sujet qui n'est pas acté encore et qui sera proposé par les candidats au MPGP. A savoir que la gestion des eaux devra se faire « à la parcelle », en d'autres termes, toute l'eau pluviale qui tombe sur la parcelle devra rester dessus.

➲ Transports alternatifs

- demande d'une étude approfondie sur les alternatives au transport routier par un cabinet spécialisé par le CREPAN

➢ sollicitation de la région Normandie

- **carburants alternatifs** abordés lors du prochain groupe de travail transport (date à venir)
  - GNV/BioGNV,
  - Batteries électriques,
  - Hydrogène,
  - Oléo 100

Vincent CAPITAINE, Normandie, contextualise la stratégie politique mise en œuvre dans le cadre du SRADDET[5] de Normandie et indique qu'il y a une volonté d'améliorer la performance de l'intermodalité.

Il émet un vif intérêt quant aux remontées de terrain sur les attentes des acteurs locaux pour le report modal et évoque un travail en lien avec Caen-la-Mer qui étudie et recense actuellement les besoins réels des entreprises. Il précise également que la question des transports alternatifs, notamment du fret, doit être abordée avec l'opérateur SNCF. Par ailleurs, il indique que la Région favorise l'hydrogène et l'électricité en matière de carburants alternatifs.

[5] Schéma d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

Mme SAVARY, CREPAN, complète en disant qu'il existe aussi des solutions de transport fluvial et maritime avec le port de Blainville par exemple. M. HORN, GRAPE, évoque quant à lui l'utilisation actuelle du fret par des industriels : par exemple, les granulats des carrières de Vaubadon transportés par le train depuis Bayeux. M. GIRODON, élu à Mondeville insiste sur l'importance d'une réelle volonté politique sur ce sujet.

Compte tenu de la localisation du futur site et de l'implication de 14 EPCI, les participants s'accordent avec NORMANTRI sur le fait que pour les flux entrants l'affrètement ne pourra se faire que par camion dans un premier temps.

M. PAZ, NORMANTRI, précise que ce sont les acheteurs des matériaux issus du tri qui seront affréteurs, or NORMANTRI ne connait pas encore les repreneurs. Toutefois sur la partie des flux sortants, il est possible de voir avec les entreprises du secteur qui ont des transports réguliers vers l'Ile-de-France. Aujourd'hui, ils font un appel d'offres pour se faire acheter les matériaux de sortie où il s'agit plutôt de Rouen ou de la Région parisienne « mais demain ça peut être Orléans ».

M. DELATTE, Quelia, rappelle que la mise en avant de ces questions par le CREPAN a déjà permis de préciser certains points et doit permettre de poursuivre les échanges pour étudier les convergences d'intérêt pour le fret avec d'autres acteurs du territoire. Il est convenu qu'une réunion spécifique sur le sujet du fret (ferroviaire, fluvial ou maritime) soit organisée avec la Région Normandie, Caen la Mer, le CREPAN et le GRAPE.

➲ Comité de suivi de site

Quelles sont vos attentes ?

- modalités à définir

M. DELATTE, Quelia, demande aux participants de faire part de leurs attentes quant au comité de suivi de site.

Question : Le comité de suivi est-il une obligation ?

Réponse : Non, il sera informel car créé à l'initiative de NORMANTRI, ce comité sera ainsi basé sur la confiance.

➲ Intégration paysagère

Vos attentes (pour rappel)

- innover pour que « *tous en soient fiers, y compris les personnes qui y travailleront* »
- s'inspirer du centre de tri visité à Paris intra-muros (bien que les budgets ne soient pas du même ordre de grandeur)
- faire « *qu'on ne voit pas que c'est un centre de tri* »

D'autres attentes ?

Quelle hauteur maximum ?

- pour information, les hauteurs de l'UVE :
  - hall de déchargement (depuis le sol du hall de déchargement) : 12 mètres
  - zone fours/chaudières (depuis le niveau du parking visiteurs) : 26 mètres
  - cheminées : 38 mètres

Voici l'ensemble des suggestions qui ont été faites par le groupe de travail :

- Réduire le plus possible la visibilité du site depuis la route
- Aménager un espace favorable à la biodiversité (bande boisée)
- Favoriser une végétalisation importante (arbres – non allergènes, plantes grimpantes, toitures végétalisées, murs végétalisés – ce dernier point ne fait pas l'unanimité, décrit par certains comme « non écologique »)
- permettre par l'aménagement paysager du site une vocation pédagogique (aire de pique-nique)
- Introduire un plan d'eau

Les participants expriment des avis contradictoires pour l'intégration paysagère du centre de tri :

- faire en sorte que l'on voit le moins possible le bâtiment ; ou

- bâtir un centre de tri très esthétique

M. MABIRE, NORMANTRI, tient à préciser que la construction du centre de tri de Paris (recherche architecturale) a été possible avec un budget très élevé ce qui n'est pas possible pour NORMANTRI.

M. LIOUST, Elcimaï, précise le dimensionnement :

- 8 à 9 000 m^2 à 10 mètres de hauteur environ
  - dont 3 500 m^2 de process à 15 mètres de hauteur
- 1 000 m^2 de locaux sociaux et administratifs à 3 mètres de hauteur

M. PAZ, NORMANTRI, ajoute que deux équipements (le futur centre de tri et l'unité de valorisation énergétique actuelle) seront implantés à 400 mètres l'un de l'autre et que la dimension pédagogique est « obligatoire » : une salle sera prévue à cet effet. Il avance aussi l'idée de la possibilité d'organiser une aire de pique-nique zéro déchet comme il en existe une sur l'UVE.

➲ Information et dialogue

Site internet

Diffusion du site internet

- adresse du site internet à diffuser largement :

https://NORMANTRI.fr/

➢ à continuer à diffuser via les relais des collectivités

bulletins, sites internet, réseaux sociaux et panneaux d'affichage

Les collectivités de Colombelles, Cuverville et Caen-la-Mer ont déjà diffusé l'information sur leur site internet respectif, M. DELATTE, Quelia indique qu'il ne faut pas hésiter à poursuivre cette diffusion via les relais des collectivités.

Fréquentation du site internet

- 150 visiteurs
- 4 minutes passées en moyenne sur le site

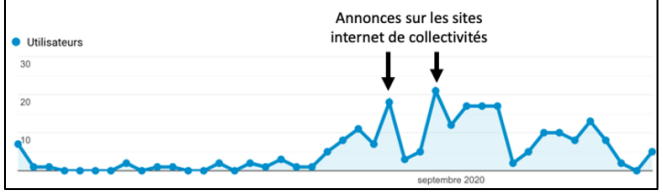

➲ Autres questions

Question : Comment faire avancer le tri dans le quartier de Charlotte-Corday à Mondeville où le bailleur n'a pas encore mis en place le tri sélectif ?

Réponse : Cécile JEAN, directrice du Syvedac, se propose de remonter cette question auprès des services de Caen la Mer, en charge de la collecte des déchets ménagers.

Question : Quelle sera la durée des travaux ?

Réponse : 1 an.

Question : Comment se fera la circulation durant les travaux ?

Réponse : L'accès se fera par l'intérieur de la ZAC et pas par la D226.

8. Conclusion

M. DELATTE, Quelia, rappelle que la charte environnementale ainsi que le cahier des charges seront envoyés prochainement aux participants, et que chacun est vivement invité à réagir pour faire part de ses attentes avant finalisation.

NORMANTRI reviendra prochainement vers les participants pour organiser la visite du centre de tri.

M. DELATTE remercie les participants et conclut la réunion.

9. Annexe

NORMANTRI
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

EXTRAIT DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSPORT DU 2 JUILLET 2020

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique, juridique, financière et fiscale pour la création d'un centre de tri interdépartemental des collectes sélectives d'emballages recyclables

Extrait du GT Transport n° 2

Version 1.4

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier aujourd'hui (janvier 2020)**

⇒ Plus de la moitié des flux sort de Normandie
⇒ Sphère et Paprec réceptionnent 60 % du flux

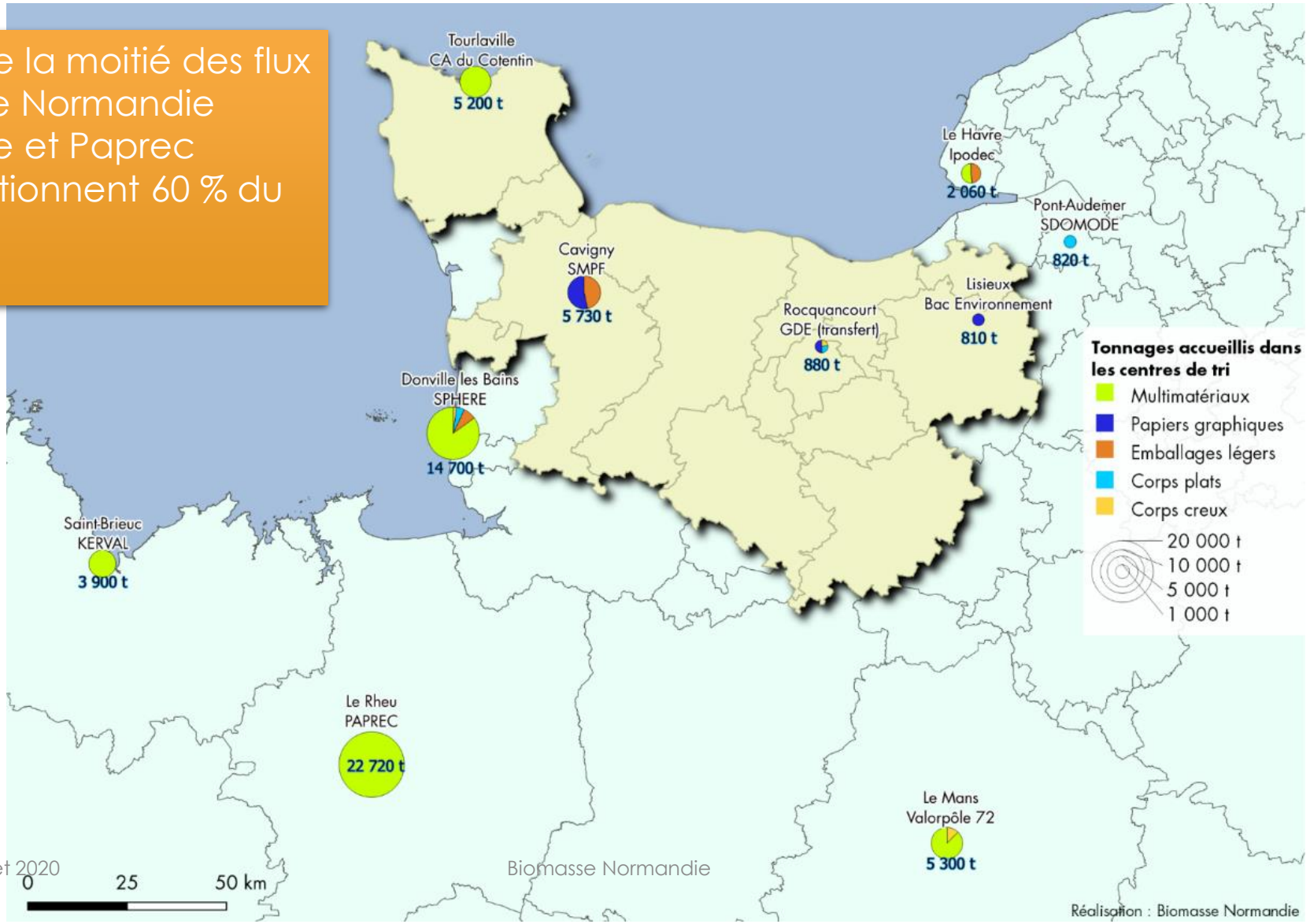

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier aujourd'hui (janvier 2020)**

⇒ 64 % des déchets parcourent plus de 100 km aller

⇒ Allongement des distances de transport : augmentation des coûts de gestion

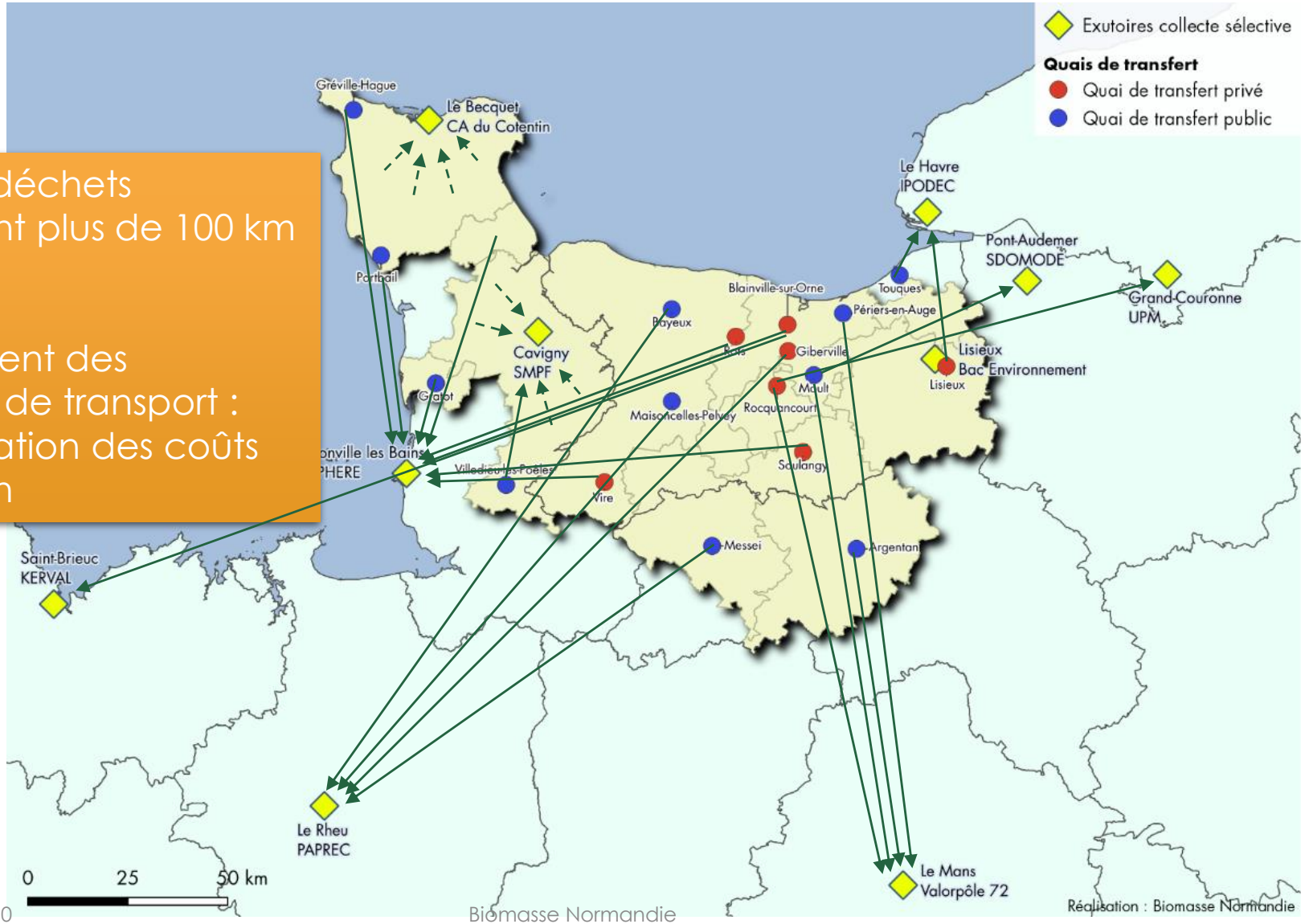

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

Hypothèses prises en compte
. FMA, 90 m³ : 10 t/rot
. Caissons en duo, 60 m³ : 7,2 t/rot
. BOM, 20 m³ : 4,8 t/rot

- **Le transport routier aujourd'hui**
  - Trafic routier

Collectivités	Quai de transfert	Point de départ	Exutoire CS	T/an	Contenants CS	t/rot	rot/an	Distance Aller km	km/an (aller-retour)
Ca Cotentin	Oui	Portbail	Donville les Bains	114	Caissons ampliroll	7,2	16	69	2 210
	Oui	Gréville-Hague	Donville les Bains	586	Caissons ampliroll	7,2	81	112	18 140
	-	Cherbourg	Le Becquet	5 200	BOM	4,8	1 083	-	-
	-	Cherbourg	Donville les Bains	3 550	Caissons ampliroll	7,2	493	112	110 430
CA Lisieux	Oui	Lisieux	Le Havre	1 294	Caissons ampliroll	7,2	180	58	20 880
	-	Lisieux	Lisieux	811	BOM	4,8	169	-	-
	-	Lisieux	Le Havre	545	Caissons ampliroll	7,2	76	157	23 860
	Oui	Soulangy	Donville les Bains	211	Caissons ampliroll	7,2	29	157	9 110
	Oui	Mittois	Donville les Bains	133	Caissons ampliroll	7,2	18	157	5 650
Cdc Coutance	Oui	Gratot	Donville les Bains	490	Caissons ampliroll	7,2	68	30	4 080
	-	Coutance	Donville les Bains	1 262	BOM	4,8	263	27	14 200
Cdc Falaise	Oui	Soulangy	Donville les Bains	1 020	Caissons ampliroll	7,2	142	123	34 930
Cdc Terre d'Auge	Oui	Touques	Le Havre	630	Caissons ampliroll	7,2	88	33	5 810
SEROC	Oui	Bayeux	Le Rheu	5 592	FMA	10,0	559	182	203 480
	Oui	Maisoncelles-Pelvey	Le Rheu	1 264	FMA	10,0	126	165	41 580
	Oui	Vire	Donville les Bains	1 733	FMA	10,0	173	56	19 380
SIRTOM Flers	Oui	Messei	Le Rheu	3 750	FMA	10,0	375	132	99 000
SITCOM Argentan	Oui	Argentan	Le Mans	1 350	FMA	10,0	135	63	17 010
	-	Argentan	Le Mans	1 340	FMA	10,0	134	63	16 880
SMPF	Oui	Villedieu les Poêle	Cavigny	120	caissons ampliroll	7,2	17	63	2 140
	-	Saint lô	Cavigny	6 027	caissons ampliroll	7,2	837	13	21 760
	-	Saint lô	Cavigny	1 540	BOM	4,8	321	13	8 350
SMEOM	Oui	Moult	Pont Audemer	820	FMA	10,0	82	73	11 970
	Oui	Moult	Le Mans	660	FMA	10,0	66	158	20 860
SYVEDAC	Oui	Périers-en-Auge	Le Mans	1 950	FMA	10,0	195	182	70 980
	Oui	Blainville sur Orne	Saint Brieuc	3 900	FMA	10,0	390	239	186 420
	Oui	Giberville	Le Rheu	12 130	FMA	10,0	1 213	239	579 810
	Oui	Blainville sur Orne	Donville les Bains	3 680	FMA	10,0	368	239	175 900
SMICTOM Bruyère	Oui	Rocquancourt	UPM	450	FMA	10,0	45	119	10 710
	Oui	Rots	Donville les Bains	1 180	FMA	10,0	118	103	24 310
Cdc Baie Cotentin	-	Carentan	Donville les Bains	400	Caissons ampliroll	7,2	56	62	6 940
Cdc Cingal	Oui	Rocquancourt	Le Mans	237	FMA	10,0	24	149	7 150
	Oui	Rocquancourt	Le Mans	197	FMA	10,0	20	149	5 960
TOTAL				**64 166**			**7 960**		**1 779 890**

⇒ Près de 8 000 vidages en centre de tri
⇒ Une moyenne de 225 km par rotation

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

Hypothèses prises en compte
. Vitesse moyenne : 60 km/h
. Temps de vidage : 20 min
. Coûts horaires : FMA = 88 €/h, Caissons = 79 €/h

- **Le transport routier aujourd'hui**
  - Coûts de transit

Collectivités	Quai de transfert	Point de départ	Exutoire CS	T/an	Distance Aller km	Trajet (h/an)	Vidage (h/an)	TOTAL (h/an)	Coût transport (€/an)	Coût transport (€/t)
Ca Cotentin	Oui	Portbail	Donville les Bains	114	69	37	5	42	3 300	29
	Oui	Gréville-Hague	Donville les Bains	586	112	302	27	329	26 000	44
	-	Cherbourg	Le Becquet	5 200	-					
	-	Cherbourg	Donville les Bains	3 550	112	1 841	163	2 003	158 300	45
CA Lisieux	Oui	Lisieux	Le Havre	1 294	58	348	59	407	32 200	25
	-	Lisieux	Lisieux	811	-					
	-	Lisieux	Le Havre	545	157	398	25	423	33 400	61
	Oui	Soulangy	Donville les Bains	211	157	152	10	161	12 700	60
	Oui	Mittois	Donville les Bains	133	157	94	6	100	7 900	59
Cdc Coutance	Oui	Gratot	Donville les Bains	490	30	68	22	90	7 100	14
	-	Coutance	Donville les Bains	1 262	27					
Cdc Falaise	Oui	Soulangy	Donville les Bains	1 020	123	582	47	629	49 700	49
Cdc Terre d'Auge	Oui	Touques	Le Havre	630	33	97	29	126	9 900	16
SEROC	Oui	Bayeux	Le Rheu	5 592	182	3 391	184	3 576	314 700	56
	Oui	Maisoncelles-Pelvey	Le Rheu	1 264	165	693	42	735	64 600	51
	Oui	Vire	Donville les Bains	1 733	56	323	57	380	33 400	19
SIRTOM Flers	Oui	Messei	Le Rheu	3 750	132	1 650	124	1 774	156 100	42
SITCOM Argentan	Oui	Argentan	Le Mans	1 350	63	284	45	328	28 900	21
	-	Argentan	Le Mans	1 340	63	281	44	326	28 700	21
SMPF	Oui	Villedieu les Poêle	Cavigny	120	63	36	6	41	3 300	28
	-	Saint lô	Cavigny	6 027	13					
	-	Saint lô	Cavigny	1 540	13					
SMEOM	Oui	Moult	Pont Audemer	820	73	200	27	227	19 900	24
	Oui	Moult	Le Mans	660	158	348	22	369	32 500	49
SYVEDAC	Oui	Périers-en-Auge	Le Mans	1 950	182	1 183	64	1 247	109 800	56
	Oui	Blainville sur Orne	Saint Brieuc	3 900	239	3 107	129	3 236	284 700	73
	Oui	Giberville	Le Rheu	12 130	239	9 664	400	10 064	885 600	73
	Oui	Blainville sur Orne	Donville les Bains	3 680	239	2 932	121	3 053	268 700	73
SMICTOM Bruyère	Oui	Rocquancourt	UPM	450	119	179	15	193	17 000	38
	Oui	Rots	Donville les Bains	1 180	103	405	39	444	39 100	33
Cdc Baie Cotentin	-	Carentan	Donville les Bains	400	62	116	18	134	10 600	27
Cdc Cingal	Oui	Rocquancourt	Le Mans	237	149	119	8	127	11 200	47
	Oui	Rocquancourt	Le Mans	197	149	99	7	106	9 300	47
TOTAL				**64 166**		**28 927**	**1 745**	**30 671**	**2 658 600**	**54**

⇒ 54 € la tonne transportée

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

Hypothèses prises en compte
. Emissions de CO_2 (g/km) :
PL < 32 t = 780, PL > 32 t = 1 052
. Consommation (l/100 km) :
BOM = 70, FMA = 35

- **Le transport routier aujourd'hui**
  - Impacts environnementaux

Collectivités	Quai de transfert	Point de départ	Exutoire CS	T/an	Distance Aller km	Production de CO2 (t/an)	Consommation carburant (m3/an)
Ca Cotentin	Oui	Portbail	Donville les Bains	114	69	2	1
	Oui	Gréville-Hague	Donville les Bains	586	112	14	6
	-	Cherbourg	Le Becquet	5 200	-	-	-
	-	Cherbourg	Donville les Bains	3 550	112	86	39
CA Lisieux	Oui	Lisieux	Le Havre	1 294	58	16	7
	-	Lisieux	Lisieux	811	-	-	-
	-	Lisieux	Le Havre	545	157	19	8
	Oui	Soulangy	Donville les Bains	211	157	7	3
	Oui	Mittois	Donville les Bains	133	157	4	2
Cdc Coutance	Oui	Gratot	Donville les Bains	490	30	3	1
	-	Coutance	Donville les Bains	1 262	27	11	10
Cdc Falaise	Oui	Soulangy	Donville les Bains	1 020	123	27	12
Cdc Terre d'Auge	Oui	Touques	Le Havre	630	33	5	2
SEROC	Oui	Bayeux	Le Rheu	5 592	182	214	71
	Oui	Maisoncelles-Pelvey	Le Rheu	1 264	165	44	15
	Oui	Vire	Donville les Bains	1 733	56	20	7
SIRTOM Flers	Oui	Messei	Le Rheu	3 750	132	104	35
SITCOM Argentan	Oui	Argentan	Le Mans	1 350	63	18	6
	-	Argentan	Le Mans	1 340	63	18	6
SMPF	Oui	Villedieu les Poêle	Cavigny	120	63	2	1
	-	Saint lô	Cavigny	6 027	13	17	8
	-	Saint lô	Cavigny	1 540	13	7	6
SMEOM	Oui	Moult	Pont Audemer	820	73	13	4
	Oui	Moult	Le Mans	660	158	22	7
SYVEDAC	Oui	Périers-en-Auge	Le Mans	1 950	182	75	25
	Oui	Blainville sur Orne	Saint Brieuc	3 900	239	196	65
	Oui	Giberville	Le Rheu	12 130	239	610	203
	Oui	Blainville sur Orne	Donville les Bains	3 680	239	185	62
SMICTOM Bruyère	Oui	Rocquancourt	UPM	450	119	11	4
	Oui	Rots	Donville les Bains	1 180	103	26	9
Cdc Baie Cotentin	-	Carentan	Donville les Bains	400	62	5	2
Cdc Cingal	Oui	Rocquancourt	Le Mans	237	149	8	3
	Oui	Rocquancourt	Le Mans	197	149	6	2
TOTAL				**64 166**		**1 788**	**629**

⇒ Production annuelle de 1 800 tonnes de CO_2
⇒ Plus de 630 m^3 de gazole consommés chaque année

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain**
  - Schéma de gestion <u>à titre d'exemple</u>

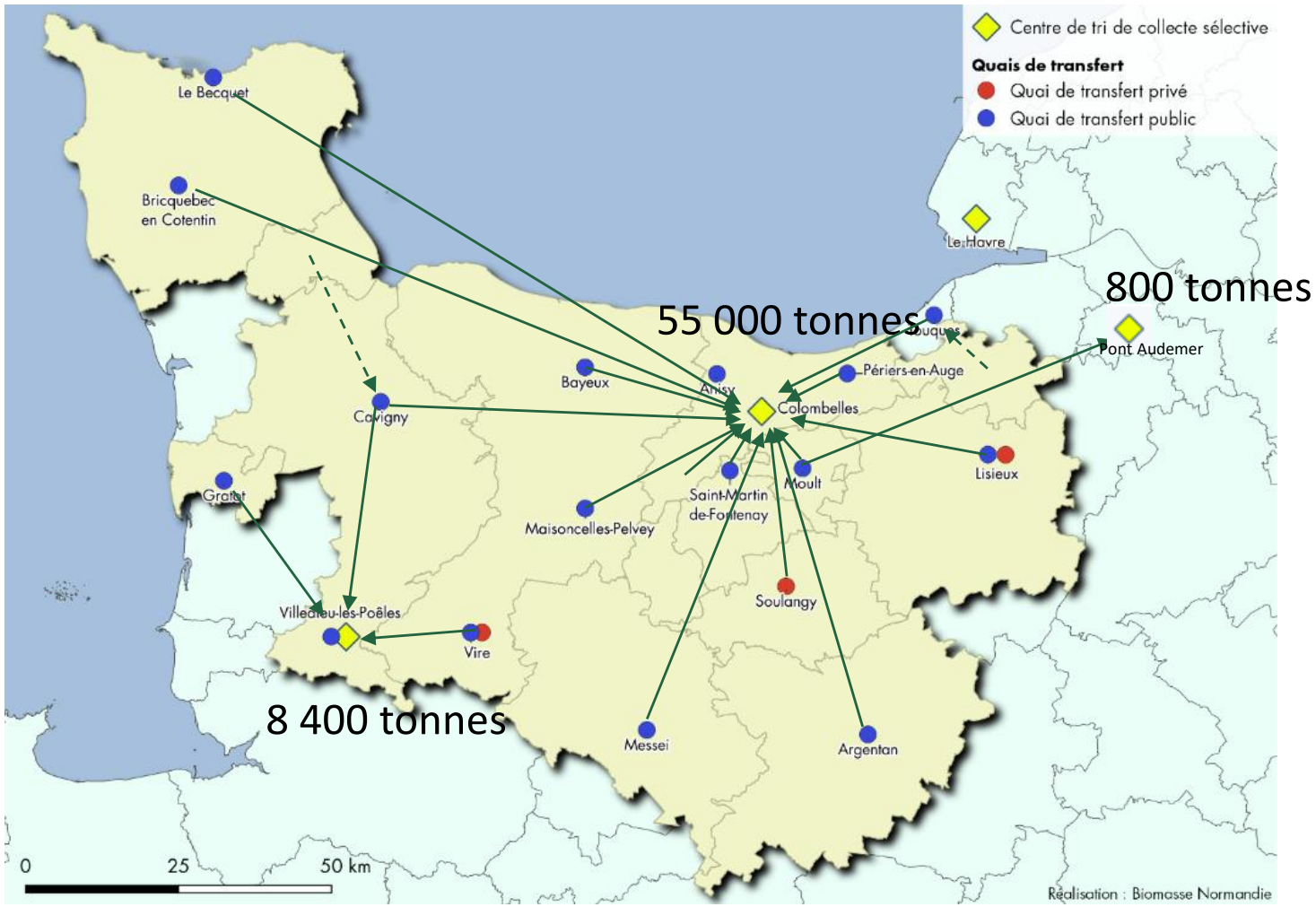

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain (sur la base de la situation logistique de janvier 2020)**
  - Prise en compte des mêmes hypothèses
  - Trafic routier
    - 8 500 vidages/an en centre de tri
    - 705 000 km/an parcourus
    - Une moyenne de 83 km par rotation

⇒ Réduction de 60 % des distances parcourues

  - Coût du transit
    - Environ 1 030 000 €/an
    - 22 €/tonne transférée

⇒ Economie de l'ordre de 1 600 000 €/an

  - Impacts environnementaux
    - Production de CO_2 : 710 t/an
    - Consommation en carburant : 280 m^3/an

⇒ Forte réduction des impacts liés au transport

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain (sur la base de la situation logistique de juillet 2018)**
  - Prise en compte des mêmes hypothèses
  - Trafic routier
    - 8 500 vidages/an en centre de tri
    - 705 000 km/an parcourus
    - Une moyenne de 83 km par rotation

⇒ Réduction de 4 % des distances parcourues

  - Coût du transit
    - Environ 1 030 000 €/an
    - 22 €/tonne transférée

  - Impacts environnementaux
    - Production de CO_2 : 710 t/an
    - Consommation en carburant : 280 m^3/an

⇒ Statut quo des impacts liés au transport

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain**
  - Apports directs de la région caennaise
    - 40 % des dépôts sur le futur centre de tri
    - Marché de prestation de collecte de Caen la mer en cours de renouvellement
      - Réduction des fréquences de collecte sélective
      - Passage de C1 à C0,5 sur les zones pavillonnaires et des collectifs
      - Calendrier non imposé

⇒ Optimisation potentielle :
. Réduction du nombre de vidages

. Lissage des apports sur la semaine

Merci pour votre attention !